l'expertise au service du conseil

collection Références

inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

bovins viande

Systèmes d'élevages herbivores du bassin Limousin

Vivre de la viande bovine en Limousin

RÉSULTATS DES SYSTÈMES BOVINS LIMOUSINS CONJONCTURE 2023

L'essentiel

L'année 2023 confirme les tendances constatées depuis 2022 : dans leur majorité, les revenus des systèmes allaitants du bassin Limousin sont sensiblement équivalents à ceux de l'année précédente. L'offre limitée en bovins a orienté positivement la valorisation, que ce soit pour les bovins maigres ou pour les animaux de boucherie. La hausse de la majorité des postes de charges et la baisse des soutiens PAC sont venus pénaliser les résultats économiques des exploitations, à des degrés différents selon les systèmes de production.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE idele · CHAMBRES D'AGRICULTURE · inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Sommaire

NOTE DE CONJONCTURE 3

FICHES PAR SYSTÈME

Actualisation économique en conjoncture 2023 des 7 systèmes étudiés

1a. Le système limousin veau de lait sous la mère spécialisé 10

2a. Le système naisseur limousin broutards mâles et femelles 12

2b. Le système naisseur du plateau de Millevaches broutards mâles et femelles 14

2c. Le système naisseur avec vente de reproducteurs 16

3a. Le système naisseur avec génisses de boucherie 18

4b. Le système naisseur engraisseur jeunes bovins et génisses de Lyon 20

4e. Le système naisseur engraisseur en GAEC jeunes bovins et génisses de Lyon 22

Tableau récapitulatif des 7 systèmes 24

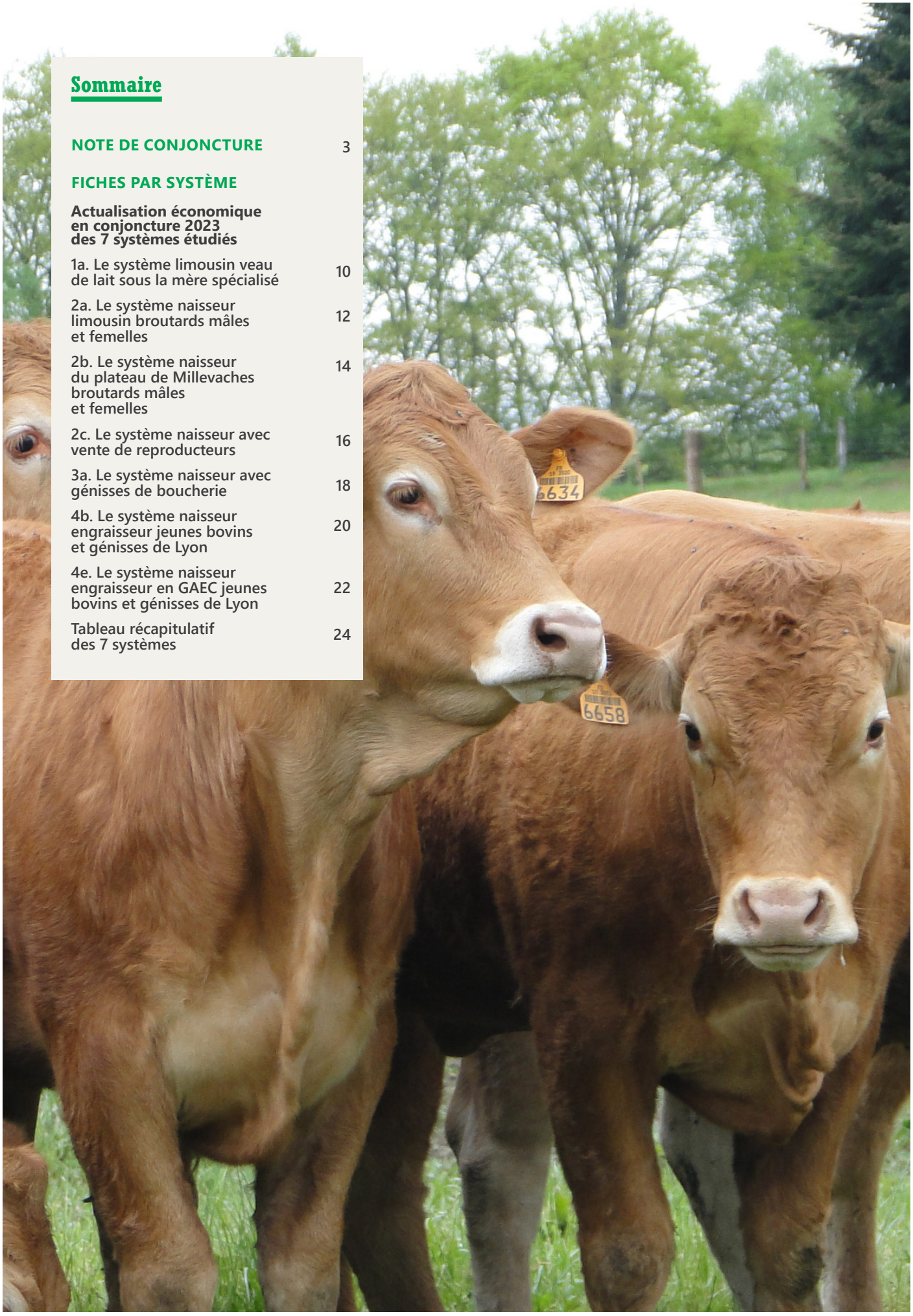

NOTE DE CONJONCTURE

L'OFFRE LIMITÉE A PERMIS DE MAINTENIR LES COURS DES BOVINS LIMOUSINS ET D'ABSORBER LES HAUSSES DUES À L'INFLATION

L'année 2023 a été une année d'absorption des chocs débutés fin 2021. L'inflation, qui touchait surtout en 2022 les produits énergétiques puis alimentaires, s'est propagée dans le reste de l'économie et a affecté la demande des consommateurs. La baisse de consommation de viande bovine a été significative en 2023, en France comme dans l'ensemble de l'UE.

Mêmes tendances du côté de l'offre : après un coup d'accélérateur en 2022, expliqué par la sécheresse et la hausse brutale des charges, la décapitalisation s'est rapprochée du rythme tendanciel des dernières années. Au sein de la Nouvelle-Aquitaine, la hausse des naissances constatée à l'automne a été un signal rassurant, mais n'a pas permis de compenser le déficit du printemps. Ainsi, pour la deuxième année consécutive, le repli de l'offre est conséquent en gros bovins (-5 %). La production de taurillons a mieux résisté, grâce à des mises à l'engraissement nationales plus dynamiques. Cette tendance, conjuguée à des naissances en contraction, conduit à un repli des exportations de broutards (-5 %).

Les cotations de l'ensemble des catégories, qui avaient fortement progressées en 2022, ont poursuivi leur hausse en 2023. Ainsi, les prix moyens pondérés progressent de 5 % pour les jeunes bovins, 6 % pour les veaux sous la mère et de près de 10 % pour les femelles de boucherie. Il est à noter que la valorisation des animaux moins conformés s'est érodée en fin d'année, tout comme celle des broutards. Les prix des bovins maigres, pourtant bien orientés au premier semestre, ont été en repli en fin d'année sous l'effet conjugué de la baisse saisonnière et de la maladie hémorragique épizootique (MHE). L'adaptation rapide de l'ensemble de la filière aux exigences des marchés export a permis de maintenir des courants commerciaux dynamiques vers l'Espagne et l'Italie, limitant la baisse des cours.

Du côté du climat, l'année 2023, plus clémente que la campagne passée, a permis de reconstituer les stocks fourragers. Néanmoins, la pluviométrie abondante enregistrée depuis l'automne a perturbé l'implantation des céréales mais aussi retardé les récoltes et semis du printemps 2024. De même, la durée d'hivernage a été rallongée suite aux rentrées précoces et aux mises à l'herbe tardives.

La résolution progressive des tensions sur les marchés des matières premières ne s'est pas traduite par un repli des charges en élevages en 2023. L'IPAMPA viande bovine est stable en moyenne sur l'année, seules les charges de carburants étant en repli. Les charges de structure sont en hausse notable, en particulier le coût des investissements matériels.

Les revenus estimés dans les simulations sont sensiblement équivalents à ceux de 2022, et restent inférieurs au seuil de 2 SMIC/UMO. Cependant, des disparités importantes existent : les naisseurs spécialisés et les naisseurs-engraisseurs ont des revenus conservés, alors que les producteurs de veaux sous la mère affichent une nouvelle baisse. Quel que soit le système de production, ramenés en euros constants (calcul tenant compte de l'inflation), une diminution de pouvoir d'achat est à noter.

Pour la campagne 2024, l'offre limitée permet pour l'heure de satisfaire la demande et de maintenir, voire d'augmenter les cours selon les catégories. Les prix des vaches et des broutards sont orientés à la hausse en France comme dans le reste de l'Europe. Ceux des jeunes bovins se tiennent assez bien grâce notamment à des ventes en carcasses vers les pays méditerranéens qui perdurent. Les importations de viande bovine comme la consommation sont quant à elles en retrait.

Cette note s'appuie sur des cas-types dont la structure est définie pour plusieurs années et permet de mesurer l'effet direct des changements de conjoncture au niveau des charges et des produits sur la santé économique des systèmes. Plus précisément, ce document explique la formation du revenu pour trois systèmes bovins viande clés du Limousin : veau de lait sous la mère, naisseur herbager et naisseur-engraisseur de jeunes bovins. Il permet également d'avoir un aperçu sur la conjoncture des prix de la viande et des principaux postes de charges.

L'EMBELLIE CONSTATÉE EN 2022 SE CONFIRME EN 2023, AVEC DES PRIX EN HAUSSE POUR TOUTES LES CATÉGORIES

Vaches de boucherie Limousine : des prix qui restent à un niveau élevé

Après une forte augmentation des prix en 2022 pour les vaches de réforme, les cours sont restés au-dessus de la barre des 5,50 € en 2023. Sur le 1er semestre, la hausse débutée l'année précédente s'est poursuivie pour, ensuite, avoir une stabilisation des prix sur la deuxième partie de l'année pour atteindre un palier. Ainsi, entre 2022 et 2023, la valorisation des vaches de réforme a connu une évolution positive de près de 10 %.
Le manque d'offre explique une nouvelle fois le maintien des prix à un niveau élevé. En effet, la décapitalisation, bien que ralentie en 2023 par rapport à 2022, se poursuit. Le manque d'animaux accentue la concurrence entre l'offre et la demande, avec des opérateurs ayant la nécessité d'approvisionner leurs outils. L'année fourragère 2023 a également été satisfaisante avec des récoltes de fourrages en quantité suffisante, ce qui a limité les départs anticipés de vaches.
Si les cours moyens restent stables, il y a des différences entre catégories d'animaux. Les cours des vaches de catégories inférieures, qui avaient jusqu'ici le plus bénéficié de la hausse des prix, ont fléchi à l'automne.
Pour les vaches labels, la valorisation stagne également. Avec l'inflation, la demande pour ces animaux est en baisse, avec pour conséquence la fermeture de points de vente tels que les boucheries traditionnelles, principal débouché pour cette catégorie.

Figure 1

Évolution mensuelle des cours de la vache de boucherie limousine

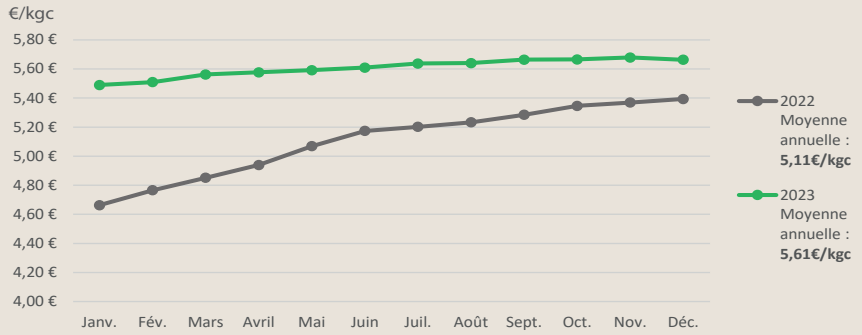

Jeunes Bovins Limousin : des cours en hausse malgré un tassement estival

Sur le premier trimestre 2023, les prix étaient nettement supérieurs à ceux de la même période en 2022, en moyenne + 16 %. Le manque d'offre, toujours présent, et la bonne tenue du marché italien ont permi de garder des prix proches de 5,40 €/kgc. De plus, l'Espagne, dont le cheptel a augmenté en 2022, a dû limiter sa production, ce qui a restreint l'offre sur le marché européen en 2023, à cause de la forte sécheresse qui a touché le pays.

À partir du mois d'avril, une baisse des cours a été observée, pour atteindre en août leur plus bas niveau sur l'année, en dessous du seuil de 5 €. Cette dégradation des prix est expliquée par la concurrence de viande moins onéreuse provenant d'Allemagne et de Pologne.

À l'approche des fêtes de fin d'année, période habituelle de reprise de la demande, les prix sont remontés pour se stabiliser autour des 5,20 €, niveau équivalent à la fin 2022.
En moyenne sur l'année, le cours du jeune bovin a progressé de 4,8 % par rapport à 2022.

Figure 2

Évolution mensuelle des cours du jeune bovin

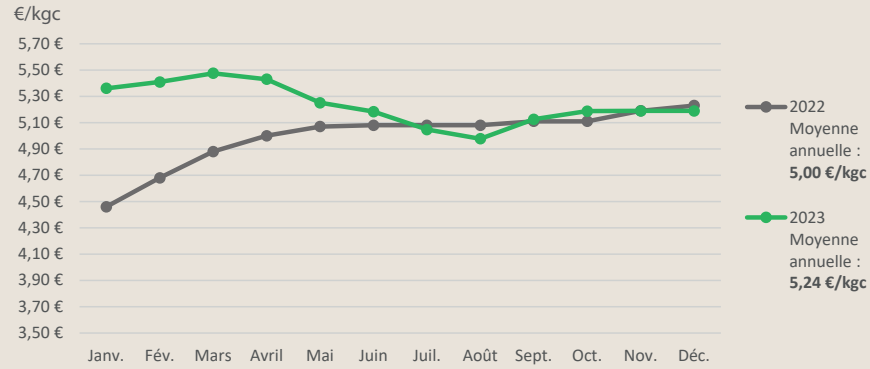

Broutards : une valorisation en hausse malgré un contexte sanitaire difficile

La production de broutards poursuit son embellie en 2023, avec un maintien des prix sur la base de l'évolution positive observée au cours de l'année 2022. On constate des cotations plutôt régulières sur la campagne avec un pic atteint au cours du second trimestre et 3,80 €/kgv sur le mois de juin, avec un léger recul en fin d'année. Ce fléchissement, habituellement expliqué par la baisse saisonnière, a été accentué par un contexte sanitaire défavorable lié à la MHE qui a perturbé les marchés exports.

De manière générale, la moyenne annuelle progresse de +10 %, soit 3,70 €/kgv contre 3,37 €/kg vif en 2022. Ceci représente environ 115 € supplémentaires pour un broutard de 350 kg vifs.

Malgré ces signaux de marchés positifs, on note tout de même un léger recul du nombre d'animaux produits. L'écrêtement annuel du cheptel et des IVV élevés participent à ce constat.

Figure 3

Évolution mensuelle des cours du broutard

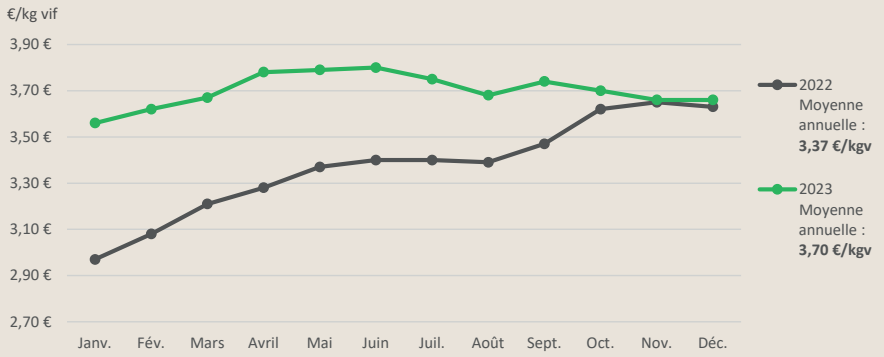

Veaux de lait sous la mère : une production traditionnelle en difficulté

Si on observe pour l'année 2023 une meilleure valorisation des veaux suite à la progression des cours de plus de 6 % vis-à-vis de 2022 (avec un prix moyen de 9,07 €/kgc contre 8,53 €/kgc), après quatre années de baisse continue, on constate que la chute de production se poursuit.

Après une année 2022 particulièrement délicate, les éleveurs avaient fait le choix d'orienter leurs animaux vers la production de broutards. Cette année, ils ne sont pas forcément revenus en arrière.

La production de veaux de lait est également impactée défavorablement par le nouveau mode de calcul de l'aide bovine hexagonale qui prend en compte les UGB supérieurs à 16 mois, comparée à la situation antérieure calculée à partir des vaches mères.

Figure 4

Évolution mensuelle des cours du veau de lait sous la mère

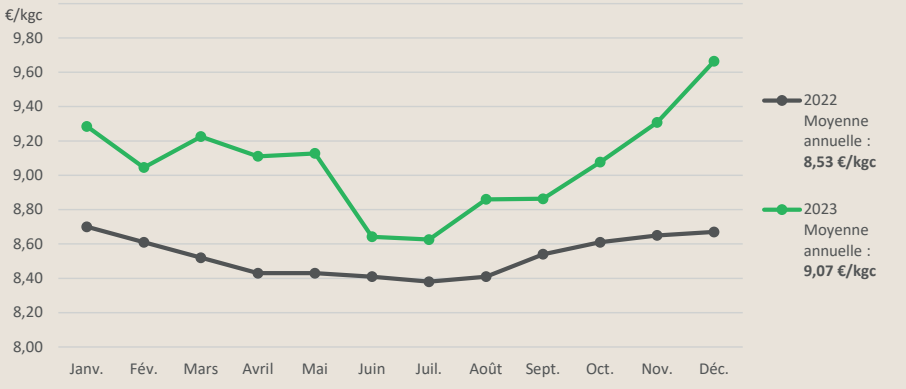

PRIX DE VENTE

Les prix de vente présentés ici pour chaque système sont le résultat d'un traitement réalisé par l'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Viande Limousin.
Ils correspondent à des animaux avec une catégorie, un âge, un poids et une conformation types. Les évolutions de prix proposées sont basées sur les cotations régionales, les données des organisations de producteurs et les données observées dans les élevages du réseau.

APRÈS DEUX ANNÉES DE FORTE HAUSSE L'INDICE IPAMPA SE STABILISE, SUITE À LA BAISSE PROGRESSIVE DU COÛT DES ENGRAIS ET DES CARBURANTS

L'indice IPAMPA comme témoin d'évolution des charges

L'IPAMPA Viande Bovine, qui n'avait cessé d'augmenter depuis 2020 pour atteindre des niveaux historiques, affiche un début de repli avec une variation annuelle de -0,2 % notamment influencée par le net recul du prix des engrais. Ces derniers, qui avaient connu des niveaux records dus à la crise russo-ukrainienne, ont vu leurs prix baisser progressivement au cours des deux premiers trimestres 2023, sans toutefois retrouver le niveau d'avant crise. Leur indice IPAMPA affiche ainsi une baisse de près de 50 % sur l'année civile, à l'opposé de la forte progression (+74,8 %) affichée en 2022.
Ils sont suivis par les intrants liés au coût de l'énergie dont l'indice recule de 10,4 %, même s'ils restent, eux aussi, à des niveaux élevés.

Du côté de l'évolution des charges :

- **Le coût des aliments achetés**, porté par les cours des céréales, avait poursuivi sa tendance à la hausse en début d'année 2023. La baisse s'est amorcée progressivement pour afficher une variation annuelle de +1,2 %.
- En constante augmentation sur les dernières campagnes, **les frais et les produits vétérinaires** affichent une nouvelle hausse de +6,5 % (+4,3 % en 2022, +1,7 % en 2021 et +2,5 % en 2020).
- **Le coût de l'énergie**, toujours soumis à une forte instabilité, affiche une diminution annuelle de -10,4 %. Néanmoins, les variations intra-annuelles montrent des disparités importantes : pour exemple, on constate une variation de -19 points entre mai et janvier 2023 contre +32,5 points entre juin et septembre.
- La baisse conséquente du **prix des engrais** (-49,8 %), lissée sur l'année 2023, n'est pas forcément ressentie comme telle sur les exploitations, avec un impact conditionné aux périodes d'achats et d'utilisation pour la campagne culturale. Le poste approvisionnement des surfaces est également impacté par le coût des semences qui poursuit la hausse amorcée en 2021 (+6,5% en 2023) et celui des produits phytosanitaires (+8,3 %).
- **L'entretien des bâtiments et du matériel**, postes importants au sein des charges de structures, progressent encore, avec respectivement +4,8 % et +9,7 %.

Figure 5

IPAMPA viande bovine : Indice général - base 100 en 2015 (Source Institut de l'Elevage d'après INSEE et AGRESTE)

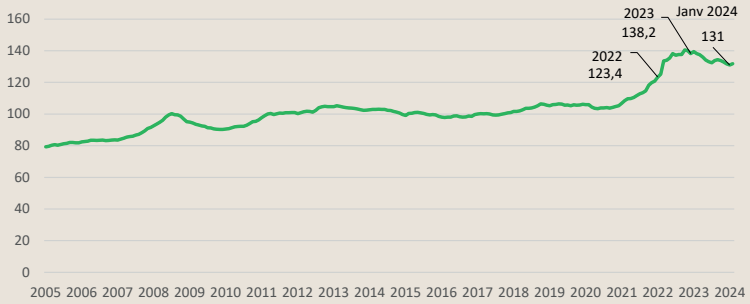

EN SAVOIR PLUS

COMMENT EST CALCULÉ L'IPAMPA ?

L'IPAMPA suit l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Dans le but d'obtenir un indice spécifique à la filière viande bovine, l'Institut de l'Élevage traite ces informations selon le profil type de charges d'un élevage naisseur-engraisseur.

Tableau 1 :

Des postes de charges avec des incidences variables sur le revenu - Exemple chez le naisseur-engraisseur (Cas type 4.b)

	MONTANT 2022 (€/ 100 KGV)	POIDS/ CHARGES TOTALES	VARIATION 2023/2022	
			ÉVOLUTION CHARGES	INCIDENCE SUR LE REVENU**
Charges opérationnelles*	**117 €**	**45 %**	**8,1 %**	**-11,9 %**
Aliments achetés	28 €	11 %	-3,9 %	1,5 %
Frais vétérinaires	15 €	6 %	5,5 %	-1,81 %
Engrais	34 €	130 %	31,8 %	-11,3 %
Charges de structure (hors amo. et FF)	**146 €**	**55 %**	**2,7 %**	**-5,1 %**
Carburant	20 €	8 %	-8,5 %	2,5 %

**hors cession des céréales, amortissements et frais financiers -*
*** à fonctionnement et produits identiques*

Chaque poste de charges a une incidence différente sur le revenu. Celui-ci dépend d'une combinaison entre :
- *le poids du poste dans l'ensemble des charges. Plus le poste est conséquent, plus le revenu sera sensible à son évolution,*
- *l'évolution du poste de charges lui-même.*

Concernant le système naisseur-engraisseur, pour le deuxième exercice consécutif, les charges opérationnelles sont fortement impactées par le coût des engrais qui représente 13 % des charges et explique 11,3 % de la baisse de revenu. Parallèlement, les aliments achetés sont orientés à la baisse (-3,9 %).

EN 2023, DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES STABLES SAUF EN SYSTÈME VSLM ET DES COÛTS DE PRODUCTION TOUJOURS EN HAUSSE

Les systèmes naisseurs et naisseurs- engraisseurs suivent une tendance similaire, leur revenu courant avant impôt ramené à l'UMO se maintient, influencé à la fois par l'augmentation du prix des animaux vendus et celle du coût de production. Ce dernier affiche en effet une progression de l'ordre de +8 % pour ces deux systèmes, avec des charges opérationnelles et de structure en hausse.

Le système naisseur est celui dont le produit brut par vêlage connaît le meilleur résultat en 2023 soit +3 %. Induit par des cours toujours aussi porteurs, la cotation des broutards affichant une hausse moyenne de 33 centimes sur l'année 2023, le prix moyen du kilo vif produit est majoré de +8 %.
On observe néanmoins un accroissement relatif des charges de structure (+3 %) et opérationnelles (+4 %), impactées notamment par le coût des intrants liés à l'approvisionnement des surfaces et l'augmentation des frais vétérinaires.

Figure 6

Évolution 2023 des indicateurs économiques en système naisseur

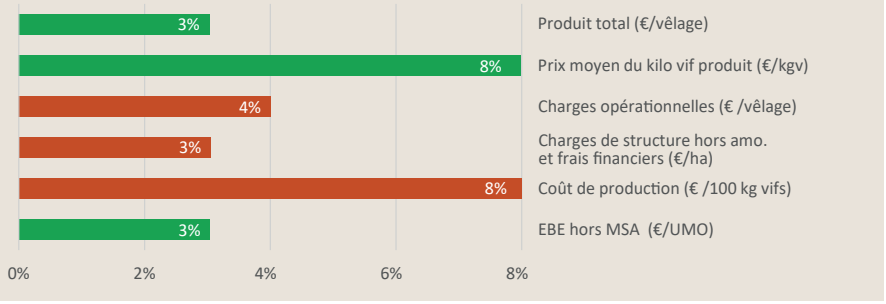

En système naisseur-engraisseur, le produit bovin a été amélioré suite à la hausse de la valorisation des femelles, malgré la baisse estivale des cours des jeunes bovins. De ce fait, ce système connaît une moindre revalorisation du prix moyen du kilo vif vendu (+5 %). Les charges opérationnelles et de structure ayant progressé dans des proportions semblables au système naisseur (respectivement +2 % et +3 %), les naisseurs-engraisseurs ont ainsi un accroissement de leur produit brut par vêlage et de l'EBE de seulement +2 %.

Figure 7

Évolution 2023 des indicateurs économiques en système naisseur-engraisseur

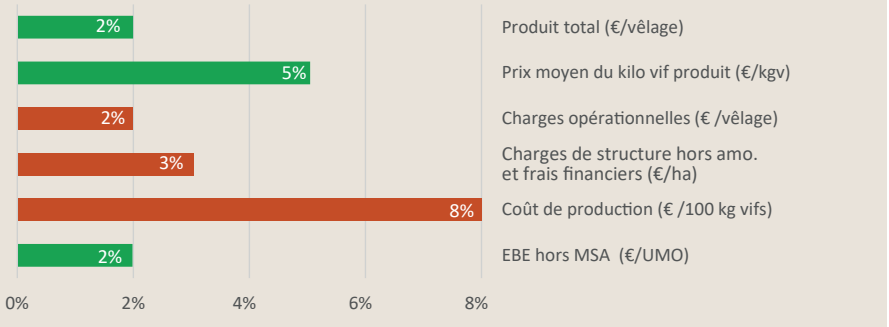

En système veaux sous la mère, on observe une nette augmentation du prix du kilo vif produit (+8 %) malgré la variabilité des prix de vente au cours de l'année. Le produit total ne progresse pas en conséquence, compte tenu de la baisse des aides PAC. De plus, ce système est lui aussi impacté par une hausse du coût de production de 8 %, qui vient pénaliser les résultats économiques avec un EBE/UMO en recul de 2 %.

Figure 8

Évolution 2023 des indicateurs économiques en système veau de lait sous la mère

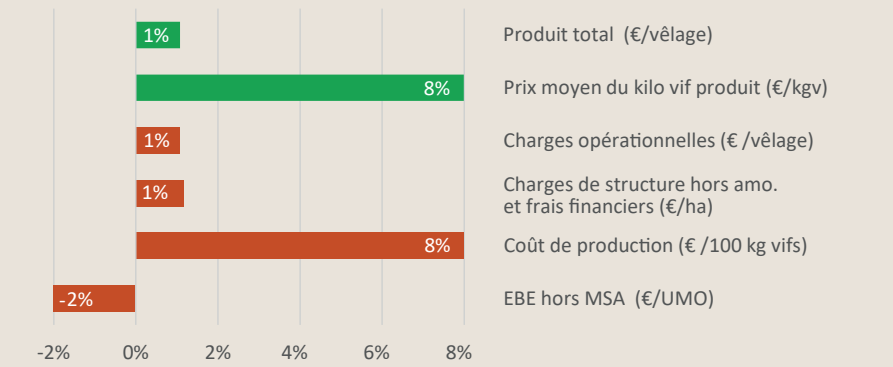

REVENUS ESPÉRABLES : QUELQUES ÉVOLUTIONS TENDANCIELLES

Naisseurs broutards mâles et femelles

Comme les 2 dernières années, le revenu disponible des systèmes naisseurs est en légère progression en euros courants (+1 % par rapport à 2022). Cependant, en monnaie constante (base 100), on retrouve des revenus proches de ceux de 2021, soit une baisse de 2 points de pouvoir d'achat par rapport à 2022. Bien que ce système ait pu bénéficier de cours de broutards supérieurs à l'année précédente, cela a seulement permis de combler l'augmentation cumulée des charges opérationnelles et de structure.

Figure 9

Le naisseur broutards mâles et femelles

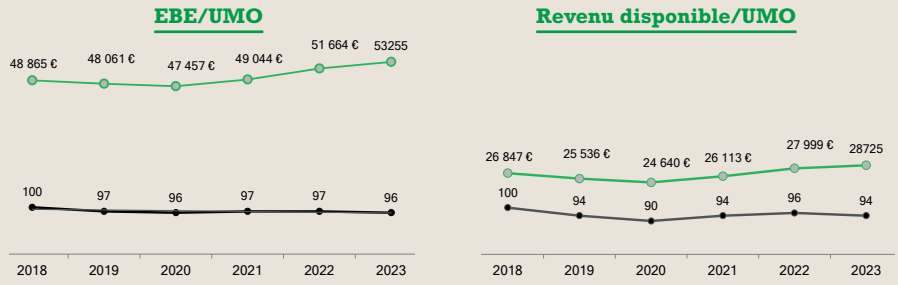

MÉTHODOLOGIE

L'évolution de l'EBE et du revenu disponible des trois principaux systèmes de production du bassin Limousin est présentée dans les 6 graphiques ci-contre et ci-après, sans évolution ni structurelle ni technique. Afin d'apprécier l'impact de la conjoncture sur les ateliers allaitants au cours du temps, ces résultats sont aussi mesurés en monnaie constante (base 100 l'année 2018).

— En monnaie courante
— Indices en monnaie constante

+9%

d'EBE depuis 2018 pour le système naisseur

Naisseur engraisseur de jeunes bovins et de génisses de Lyon

Après 5 années de progression, le revenu en euros courants des naisseurs engraisseurs de jeunes bovins et génisses de Lyon se stabilise. Ramené en monnaie constante, il a toutefois régressé (-5 points de pouvoir d'achat). Il reste néanmoins le système le moins impacté par l'inflation des charges grâce à des cours favorables, quelle que soit la catégorie d'animaux vendus (+4,8 % pour les jeunes bovins et 9,8 % pour les vaches de boucherie).

Figure 10

Le naisseur-engraisseur de JB et de génisses de Lyon

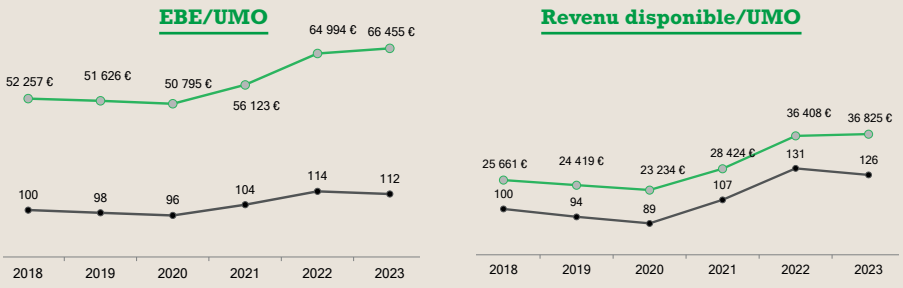

+27%

d'EBE depuis 2018 pour le système naisseur-engraisseur

DÉFINITIONS

EBE (Excédent Brut d'Exploitation) = **Produits d'exploitation – Charges opérationnelles et de structure** (hors amortissements et f.f.)

Revenu disponible = EBE – Annuités
(il permet d'assurer l'autofinancement et le prélèvement des éleveurs et une marge de sécurité en trésorerie)

Producteur de veaux de lait sous la mère spécialisé

Malheureusement, une nouvelle fois, le revenu des producteurs de veaux de lait s'est dégradé par rapport à l'année précédente. Le revenu disponible en euros constants atteint même un niveau préoccupant puisqu'il a perdu 36 points de pouvoir d'achat par rapport à l'année 2018 (année de référence en base 100). Les éleveurs ont pourtant bénéficié, comme les autres systèmes, d'une augmentation du cours des veaux sous la mère (+6,3 %) qui ne rattrape pas la faible évolution constatée en 2022. Face à cela, le coût des intrants a une nouvelle fois progressé entrainant la dégradation des revenus pour ce système en 2023.

Figure 11

Le producteur de veaux de lait sous la mère spécialisé

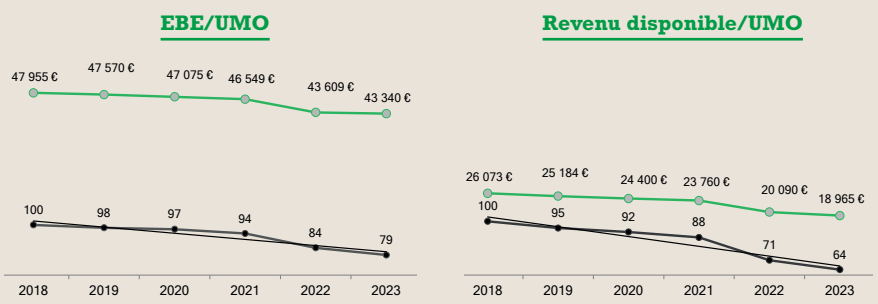

-27%

de revenu disponible pour les producteurs de veaux de lait sous la mère depuis 2018

En conclusion

Les systèmes allaitants étudiés permettent de dégager un revenu disponible oscillant entre 19 000 € et 37 000 €, sur la base des hypothèses de tailles de structures, de choix et performances techniques définies dans les cas-types. L'écart se creuse de plus en plus entre les systèmes et la situation des systèmes veaux de lait sous la mère est préoccupante pour l'avenir de la filière.

Les évolutions de revenus constatés en 2023 s'expliquent une nouvelle fois par le ratio moins favorable entre l'évolution des cours et l'inflation des charges. Bien que les impacts soient différents entre les systèmes, tous doivent une nouvelle fois faire face à une hausse des charges liée à la conjoncture, quels que soient leurs niveaux d'autonomie et leur productivité.

Malheureusement, le cours des veaux de lait sous la mère n'arrive pas à suivre les évolutions observées sur les autres marchés depuis 2 ans, ce qui a accentué la situation inquiétante de ce système et amplifié les écarts avec les autres productions.

Il est important de noter que la totalité des élevages accusent, tout de même, une dégradation de leur revenu en euros constants, indiquant une diminution de leur pouvoir d'achat.

CAS TYPE

Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système limousin veaux de lait sous la mère spécialisé

CAS-TYPE 1A EN CONJONCTURE 2023

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO

SAU :
67 ha de SAU
62 ha de SFP (100 % herbe)
5 ha de céréales

Troupeau :
60 vêlages
66 UGB techniques
270 kg de viande vive/UGB
1,06 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 228 €/ha
dont DPB : 113 €/ha
dont paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide à l'UGB > 16 mois :
- 58 € pour les UGB > 16 mois niveau 1 (plafonné à 40 UGB)
- 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2 (plafonné à 120 UGB)
- 66 € pour les veaux sous la mère labellisables et labellisés

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement budgétaire : 5%

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 120 175 €		
Produit viande bovine	**83 280 €**	69%
Ventes	**86 200 €**	
28 Veaux de lait lim. mâles, 145 kgc à 9,25 €/kgc	1 340 €	44%
17 Veaux de lait lim. fem. 140 kgc à 9,10 €/kgc	1 275 €	26%
4 Veaux de lait croisés de 140 kgc à 7,64 €/kgc	1 070 €	5%
9 Vaches de boucherie lim. 410 kgc à 5,60 €/ kgc	2 295 €	24%
1 Vache laitière de 300 kgc à 4,40 €/kgc	1 320 €	2%
1 taureau de réforme (tous les 3 ans)	730 €	
Achats (1 génisse laitière)	**- 1 900 €**	
(1 reproducteur tous les 3 ans)	**- 1 020 €**	
Produit cultures	**4 950 €**	(4%)
Céréales intra-consommées	4 950 €	
Cultures vendues	0 €	
Aides *(nettes de stabilisateur et discipline financière)*	**31 945 €**	(27%)
Aides découplées	**15 275 €**	(56%)
67 droits à 228 €/ha	16 170 €	
15 primes veaux labellisables	985 €	
24 primes veaux labellisés	1 575 €	
Aides animales	**9 155 €**	(29%)
4 UGB > 16 mois niveau 1 + 60 UGB > 16 mois niveau 2	9 155 €	
Autres aides ICHN (Zone Défavorisée Simple)	**7 520 €**	(24%)

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (56 % EBE)	**24 375 €**

Revenu disponible (autofinancements, prélèvements privés)	**18 965 €**

CHARGES : 76 835 €		
Charges opérationnelles	**36 370 €**	47%
Troupeau (376 €/UGB)	**24 830 €**	68%
Concentré	12 240 €	(49%)
Frais élevage (dont paille)	7 485 €	(30%)
Frais vétérinaires	5 100 €	(21%)
Surface fourragère (136 €/ha SFP)	**8 410 €**	23%
Dont engrais	6 020 €	(72%)
Céréales (627 €/ha cultures)	**3 135 €**	9%
Dont engrais	2 025 €	(65%)
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	**40 460 €**	53%
Foncier	5 995 €	15%
Assurances	4 365 €	11%
Matériel	17 165 €	42%
Bâtiment	765 €	2%
Salaires et charges	1 865 €	5%
Charges sociales exploitant	4 220 €	10%
Divers	6 085 €	15%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	36% (PB)	**43 340 €**

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel)	**28 335 €**
Frais financiers	**4 300 €**

Résultat courant (9% PB)	**10 710 €**

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE idele | CHAMBRES D'AGRICULTURE | inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(17 625 kgv pour 1,0 UMO soit 17 625 kgv/UMO BV)

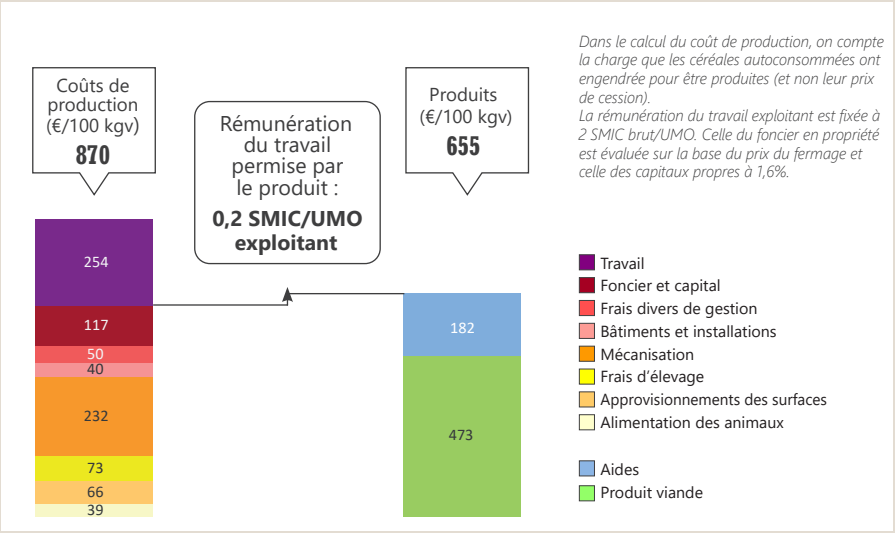

Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 2 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	**2 005**	**1 795**
(dont aides totales)	(530)	(475)
Charges opérationnelles	605	545
Marge brute	**1 400**	**1 250**
Charges de structure (hors amo. et FF)	675	605
Excédent Brut d'Exploitation	**720**	**645**
Résultat courant	180	160

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

• **La maîtrise de la reproduction**	
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux)	± 2 615 €
• **Le niveau génétique du troupeau**	
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB)	± 3 320 €

De la maîtrise des charges telles que :

+/- 10 % du coût des concentrés	± 1 190 €
+/- 10 % de charges de mécanisation	± 1 715 €

De la conjoncture :

+/- 0,05 € /kg vif en prix de vente	± 880 €
+/- 2 % sur le prix des intrants	± 725 €

CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) **:**
371 000 €
- 5 540 €/ha SAU
- 5 620 €/UGB

Dont :
- matériel : 23 %
- bâtiment : 19 %
- cheptel : 47 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 27 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 1,6 %
Dont ventes bovines	+ 8,1 %
Charges totales	+ 2,9 %
EBE	- 0,6 %

En bref...

La valorisation des veaux sous la mère a progressé de 6% en 2023 et dépasse le seuil de 9€/kg. La période propice à la vente des veaux se concentre de plus en plus autour de la période hivernale. La demande du marché s'oriente vers des veaux produits sous label rouge, avec une viande claire et un bon état d'engraissement. Le revenu disponible est quant à lui en baisse de 6% par rapport à 2022.

Fiche réalisée par :
L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013
Conception : Beta Pictoris
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Confédération Nationale de l'Élevage CNE

CAS TYPE

Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur limousin broutards mâles et femelles

CAS-TYPE 2A EN CONJONCTURE 2023

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO (+ 0,2 salarié)

SAU :
110 ha de SAU
105 ha de SFP (100 % herbe)
5 ha de céréales

Troupeau :
90 vêlages
116 UGB techniques
300 kg de viande vive/UGB
1,1 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 198 €/ha
dont DPB : 100 €/ha
dont paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide à l'UGB > 16 mois :
- 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2 (plafonné à 120 UGB)

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement budgétaire : 5%

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 164 585 €		
Produit viande bovine	**118 065 €**	72%
Ventes	**121 465 €**	
42 Broutards de 335 kgv à 3,70 €/kgv	1 240 €	(43%)
23 Broutardes repoussées de 310 kgv à 3,25 €/kgv	1 010 €	(19%)
17 Vaches de boucherie de 410 kgc à 5,60 €/kgc	2 300 €	(32%)
2 Génisses finies de 330 kgc à 5,55 €/kgc	1 830 €	(3%)
1 Taureau de réforme de 550 kgc	2 420 €	(2%)
1 Animal «accidenté»	1 120 €	(1%)
Achats (1 taureau de 1 an)	**- 3 400 €**	
Produit cultures	**4 950 €**	(3%)
Céréales intra-consommées	4 950 €	
Cultures vendues	0 €	
Aides *(nettes de stabilisateur et discipline financière)*	**41 570 €**	(25%)
Aides découplées 110 droits à 197,89 €/ha	**21 770 €**	(52%)
Aides animales 108 UGB > 16 mois (niveau 2)	**11 450 €**	(28%)
Autres aides ICHN (Zone Défavorisée Simple)	**8 350 €**	(20%)

CHARGES : 111 330 €		
Charges opérationnelles	**51 990 €**	47%
Troupeau (302 €/UGB)	**34 980 €**	67%
Concentré	18 460 €	(53%)
Frais élevage (dont paille)	10 365 €	(30%)
Frais vétérinaires	6 160 €	(18%)
Surface fourragère (132 €/ha SFP)	**13 870 €**	27%
Dont engrais	10 560 €	76%
Céréales (479 €/ha cultures)	**3 135 €**	6%
Dont engrais	2 025 €	65%
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	**59 340 €**	53%
Foncier	9 845 €	17%
Assurances	6 000 €	10%
Matériel	21 765 €	37%
Bâtiment	1 325 €	2%
Salaires et charges	5 700 €	10%
Charges sociales exploitant	6 665 €	11%
Divers	8 045 €	14%

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (46% EBE)	**24 530 €**

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	32% (PB)	**53 255 €**

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel)	**31 995 €**
Frais financiers	**4 340 €**

Revenu disponible (autofinancements, prélèvements privés)	**28 725 €**
Résultat courant (10% PB)	**16 920 €**

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE idele | CHAMBRES D'AGRICULTURE | inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(35 745 kgv pour 1,2 UMO soit 29 790 kgv/UMO BV)

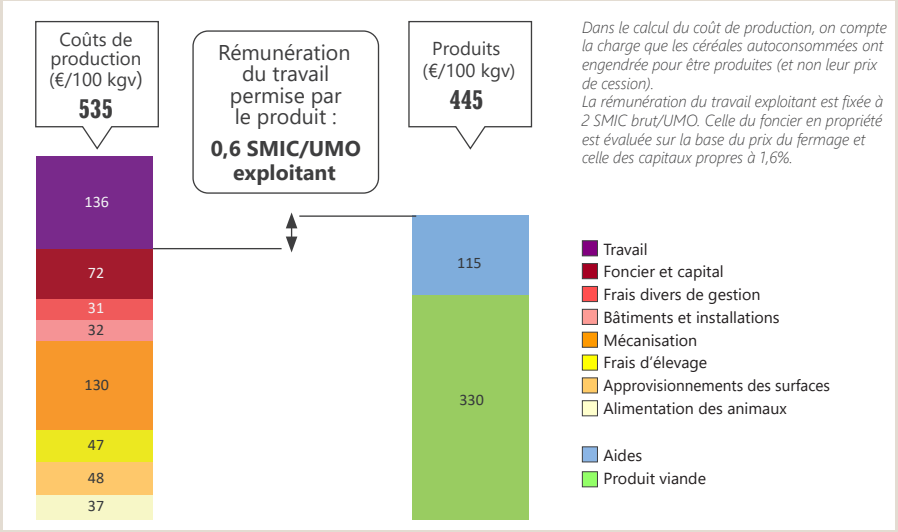

Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 2 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	**1 830**	**1 495**
(dont aides totales)	(460)	(380)
Charges opérationnelles	580	475
Marge brute	**1 250**	**1 025**
Charges de structure (hors amo. et FF)	660	540
Excédent Brut d'Exploitation	**590**	**485**
Résultat courant	190	155

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

• **La maîtrise de la reproduction**	
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 3 veaux)	± 3 370 €
• **Le niveau génétique du troupeau**	
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB)	± 4 790 €

De la maîtrise des charges telles que :

+/- 10 % du coût des concentrés	± 1 810 €
+/- 10 % de charges de mécanisation	± 2 175 €

De la conjoncture :

+/- 0,05 € /kg vif en prix de vente	± 1 785 €
+/- 2 % sur le prix des intrants	± 1 040 €

CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) : **464 000 €**
- 4 220 €/ha SAU
- 4 000 €/UGB

Dont :
- matériel : 17 %
- bâtiment : 16 %
- cheptel : 58 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 43 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 4,0 %
Dont ventes bovines	+ 7,9 %
Charges totales	+ 4,5 %
EBE	+ 3,1 %

En bref...

Le revenu disponible progresse de 3% grâce à une meilleure valorisation des broutards et des vaches de boucherie. Le coût de production progresse de 8%, notamment suite à la hausse des intrants liés aux surfaces. Par ailleurs, le contexte sanitaire lié à la MHE a légèrement perturbé les marchés des bovins maigres destinés à l'export, nécessitant la mise en place d'un protocole sanitaire spécifique.

Fiche réalisée par :
L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013
Conception : Beta Pictoris
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Confédération Nationale de l'Élevage CNE

CAS TYPE

bovins viande

Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur du plateau de Millevaches broutards mâles et femelles

CAS-TYPE 2B EN CONJONCTURE 2023

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO

SAU :
125 ha de SAU
125 ha de SFP
(100 % herbe)

Troupeau :
76 vêlages
101 UGB techniques
260 kg de viande vive/UGB
0,8 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 189 €/ha
dont DPB : 94 €/ha
dont paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide à l'UGB > 16 mois :
- 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2 (plafonné à 120 UGB)

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement budgétaire : 5%

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 134 535 €

Produit viande bovine	**87 430 €**	65%
Ventes	**90 830 €**	
31 Broutards de 320 kgv à 3,75 €/kgv	1 200 €	(59%)
17 Broutardes de 300 kgv à 3,25 €/kgv	975 €	
12 Vaches de boucherie de 400 kgc à 5,50 €/kgc	2 200 €	(29%)
3 Vaches maigres de 640 kgv à 2,80 €/kgv	1 790 €	(6%)
1 Taureau de réforme de 550 kgc	2 420 €	(3%)
4 Veaux nourrissons mâles (vente en vif à 1,5 mois)	430 €	(2%)
3 Veaux nourrissons femelles (vente en vif à 1,5 mois)	380 €	(1%)
Achats (1 taureau de 1 an)	**- 3 400 €**	
Produit cultures	**0 €**	(0%)
Céréales intra-consommées	0 €	
Cultures vendues	0 €	
Aides *(nettes de stabilisateur et discipline financière)*	**47 105 €**	(35%)
Aides découplées 125 droits à 188,62 €/ha	**23 580 €**	(50%)
Aides animales 88 UGB >16 mois (niveau 2)	**9 330 €**	(20%)
Autres aides ICHN (Zone Défavorisée Simple)	**14 200 €**	(30%)

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (41% EBE)	**17 705 €**

Revenu disponible (autofinancements, prélèvements privés) **25 650 €**

CHARGES : 91 180 €

Charges opérationnelles	**44 355 €**	49%
Troupeau (213 €/UGB)	**21 555 €**	49%
Concentré	10 505 €	(49%)
Frais élevage (dont vétérinaires)	5 635 €	(26%)
Frais vétérinaires	5 410 €	(25%)
Surface fourragère (182 €/ha SFP)	**22 800 €**	51%
Dont engrais	19 045 €	84%
Céréales (0€/ha cultures)	**0 €**	0%
Dont engrais	0 €	0%
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	**46 830 €**	51%
Foncier	8 315 €	18%
Assurances	4 910 €	10%
Matériel	20 050 €	43%
Bâtiment	570 €	1%
Salaires et charges	0 €	0%
Charges sociales exploitant	6 080 €	13%
Divers	6 900 €	15%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 32% (PB) **43 355 €**

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel)	**25 570 €**
Frais financiers	**2 370 €**

Résultat courant (11% PB) **15 415 €**

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE idele | CHAMBRES D'AGRICULTURE | inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(26 565 kgv pour 1,0 UMO soit 26 565 kgv/UMO BV)

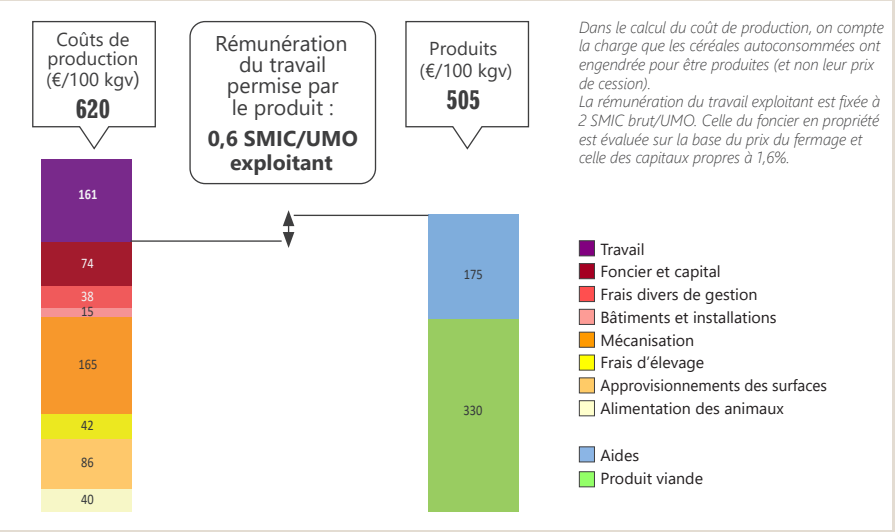

Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 2 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	**1 770**	**1 075**
(dont aides totales)	(620)	(375)
Charges opérationnelles	310	355
Marge brute	**585**	**720**
Charges de structure (hors amo. et FF)	1 185	375
Excédent Brut d'Exploitation	**615**	**345**
Résultat courant	570	125

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

• **La maîtrise de la reproduction**	
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux)	± 2 175 €
• **Le niveau génétique du troupeau**	
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB)	± 3 560 €

De la maîtrise des charges telles que :

+/- 10 % du coût des concentrés	± 1 050 €
+/- 10 % de charges de mécanisation	± 2 005 €

De la conjoncture :

+/- 0,05 € /kg vif en prix de vente	± 1 330 €
+/- 2 % sur le prix des intrants	± 890 €

CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) : **297 000 €**
- 2 375 €/ha SAU
- 2 940 €/UGB

Dont :
- matériel : 21%
- bâtiment : 7 %
- cheptel : 60 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 34 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 2,0 %
Dont ventes bovines	+ 5,2 %
Charges totales	+ 5,5 %
EBE	- 4,6 %

En bref...

Ce système d'altitude, fortement basé sur la valorisation de l'herbe, a été pénalisé par des cours des broutards moins favorables de l'automne. En effet, le contexte sanitaire lié à la MHE a perturbé les marchés à l'export, nécessitant la mise en place d'un protocole sanitaire spécifique. Aussi, la hausse des intrants liés aux surfaces est venue pénaliser fortement ce type d'élevage, avec un revenu disponible en diminution de 10% en 2023.

Fiche réalisée par :
L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013
Conception : Beta Pictoris
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Confédération Nationale de l'Élevage CNE

l'expertise au service du conseil | collection **Références**

inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

CAS TYPE

bovins viande

Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur avec vente de reproducteurs

CAS-TYPE 2C EN CONJONCTURE 2023

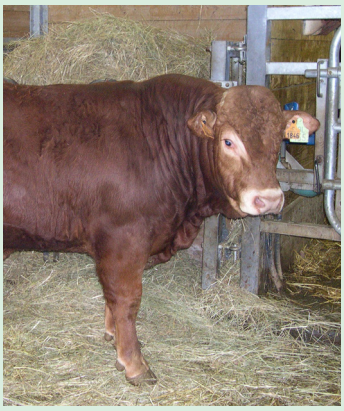

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1,5 UMO

SAU :
100 ha de SAU
93 ha de SFP (100 % herbe)
7 ha de céréales

Troupeau :
75 vêlages
114 UGB techniques
310 kg de viande vive/UGB
1,22 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 199 €/ha
dont DPB : 99 €/ha
dont paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide à l'UGB > 16 mois :
- 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2 (plafonné à 120 UGB)

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement budgétaire : 5%

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 189 525 €		
Produit viande bovine	**143 080 €**	75%
Ventes	**149 580 €**	
22 Broutards de 330 kgv à 3,70 €/kgv	1 220 €	(19%)
2 Broutardes de tri de 280 kgv à 3,25 €/kgv	910 €	
11 Reproducteurs mâles de l'année HBL	3 200 €	(33%)
3 Reproducteurs mâles de 18 à 24 mois HBL	4 600 €	
7 Génisses reproductrices de l'année HBL	1 450 €	
5 Génisses à saillir HBL	1 800 €	(25%)
7 Génisses pleines HBL	2 500 €	
13 Vaches de boucherie de 420 kgc à 5,60 €/kgc	2 350 €	
1 Taureau de 660 kgc	2 905 €	(24%)
1 Accident	1 770 €	
Achats (1 taureau)	**- 6 500 €**	
Produit cultures	**7 260 €**	(4%)
Céréales intra-consommées	7 260 €	
Cultures vendues	0 €	
Aides *(nettes de stabilisateur et discipline financière)*	**39 185 €**	(21%)
Aides découplées 100 droits à 199,16 €/ha	**19 915 €**	(51%)
Aides animales 103 UGB >16 mois (niveau 2)	**10 920 €**	(28%)
Autres aides ICHN (Zone Défavorisée Simple)	**8 350 €**	(21%)

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (28% EBE)	**21 105 €**

Revenu disponible (autofinancements, prélèvements privés)	**61 030 €**

CHARGES : 107 385 €		
Charges opérationnelles	**58 960 €**	55%
Troupeau (417 €/UGB)	**47 545 €**	81%
Concentré	21 675 €	(45%)
Frais élevage (dont paille)	19 380 €	(41%)
Frais vétérinaires	6 520 €	(14%)
Surface fourragère (87 €/ha SFP)	**8 130 €**	14%
Dont engrais	5 280 €	65%
Céréales (465 €/ha cultures)	**3 255 €**	6%
Dont engrais	2 140 €	66%
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	**48 425 €**	45%
Foncier	8 680 €	18%
Assurances	3 955 €	8%
Matériel	18 465 €	38%
Bâtiment	1 270 €	3%
Salaires et charges	0 €	0%
Charges sociales exploitant	8 920 €	18%
Divers	7 135 €	15%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	43% (PB)	**82 140 €**

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel)	**31 965 €**
Frais financiers	**3 550 €**

Résultat courant (25% PB)	**46 625 €**

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE idele | CHAMBRES D'AGRICULTURE | inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(35 005 kgv pour 1,5 UMO soit 23 335 kgv/UMO BV)

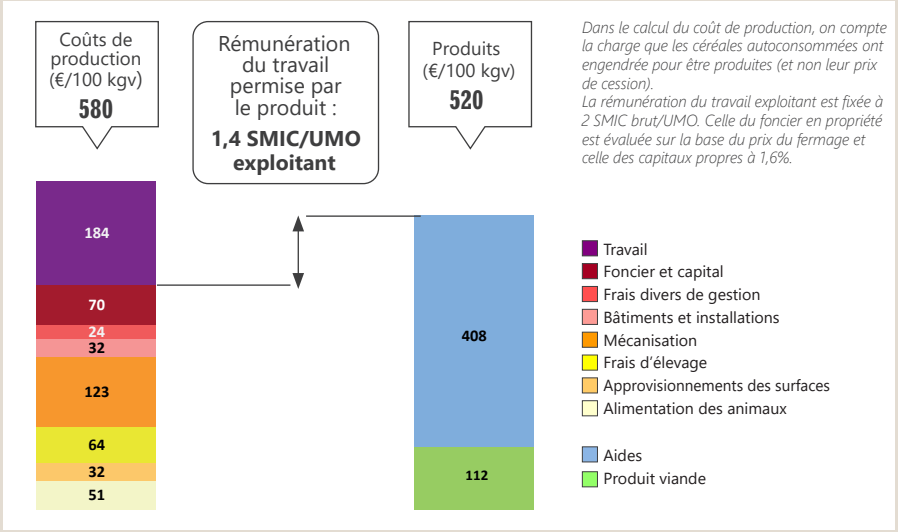

Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 2 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	**2 530**	**1 895**
(dont aides totales)	(520)	(390)
Charges opérationnelles	785	590
Marge brute	**1 740**	**1 305**
Charges de structure (hors amo. et FF)	645	485
Excédent Brut d'Exploitation	**1 095**	**820**
Résultat courant	620	465

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

• **La maîtrise de la reproduction**	
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 3 veaux)	± 5 100 €
• **Le niveau génétique du troupeau**	
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB)	± 5 880 €

De la maîtrise des charges telles que :

+/- 10 % du coût des concentrés	± 2 170 €
+/- 10 % de charges de mécanisation	± 1 845 €

De la conjoncture :

+/- 0,05 € /kg vif en prix de vente	± 1 750 €
+/- 2 % sur le prix des intrants	± 1 175 €

CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) : **400 000 €**
- 4 060 €/ha SAU
- 3 725 €/UGB

Dont :
- matériel : 25 %
- bâtiment : 17 %
- cheptel : 52 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 22 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 5,1 %
Dont ventes bovines	+ 7,2 %
Charges totales	+ 0,9 %
EBE	+ 10,7 %

En bref...

Le revenu disponible progresse de 14 %, porté par la hausse des prix de vente de l'ensemble des catégories animales (+7%). Parallèlement, les coûts de production sont en augmentation de +6%, notamment suite à la hausse des intrants liée aux surfaces. Il est à noter la nette revalorisation des animaux reproducteurs en 2023, comparativement à l'année passée.

Fiche réalisée par :
L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013
Conception : Beta Pictoris
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Confédération Nationale de l'Élevage CNE

CAS TYPE

Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur avec génisses de boucherie

CAS-TYPE 3A EN CONJONCTURE 2023

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO (+0,2 salarié)

SAU :
110 ha de SAU
105 ha de SFP (100 % herbe)
5 ha de céréales

Troupeau :
85 vêlages
130 UGB techniques
315 kg de viande vive/UGB
1,25 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 196 €/ha
dont DPB : 98 €/ha
dont paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide à l'UGB > 16 mois :
- 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2 (plafonné à 120 UGB)

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement budgétaire : 5%

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 181 050 €		
Produit viande bovine	**133 370 €**	74%
Ventes	**136 770 €**	
41 Broutards de 335 kgv à 3,70€/kgv	1 240 €	(37%)
15 Génisses de Lyon de 330 kgc à 5,55 €/kgc	1 830 €	(32%)
7 Génisses lourdes de 390 kgc à 5,93 €/kgc	2 315 €	
16 Vaches de réforme de 430 kgc à 5,60 €/kgc	2 410 €	(28%)
1 Taureau de 600 kgc	2 640 €	(3%)
1 Animal «accidenté»	1 120 €	
Achats (1 taureau de 1 an)	**- 3 400 €**	
Produit cultures	**5 500 €**	(3%)
Céréales intra-consommées	5 500 €	
Cultures vendues	0 €	
Aides *(nettes de stabilisateur et discipline financière)*	**42 180 €**	(23%)
Aides découplées 110 droits à 195,74 €/ha	**21 530 €**	(51%)
Aides animales 108 UGB >16 mois (niveau 2)	**12 295 €**	(29%)
Autres aides ICHN (Zone Défavorisée Simple)	**8 350 €**	(20%)

CHARGES : 117 745 €		
Charges opérationnelles	**54 430 €**	46%
Troupeau (274 €/UGB)	**35 540 €**	65%
Concentré	17 765 €	(50%)
Frais élevage (dont vétérinaires)	11 435 €	(32%)
Frais vétérinaires	6 340 €	(18%)
Surface fourragère (150 €/ha SFP)	**15 755 €**	29%
Dont engrais	11 120 €	71%
Céréales (627 €/ha cultures)	**3 135 €**	6%
Dont engrais	2 025 €	65%
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	**63 315 €**	54%
Foncier	9 845 €	16%
Assurances	6 000 €	9%
Matériel	22 075 €	35%
Bâtiment	1 505 €	2%
Salaires et charges	5 700 €	9%
Charges sociales exploitant	9 700 €	15%
Divers	8 490 €	13%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 35% (PB) **63 300 €**

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (40% EBE) **25 570 €**

Revenu disponible (autofinancements, prélèvements privés) **37 730 €**

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel) **33 950 €**
Frais financiers **4 620 €**

Résultat courant (14% PB) **24 730 €**

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE idele | CHAMBRES D'AGRICULTURE | inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(40 515 kgv pour 1,2 UMO soit 33 760 kgv/UMO BV)

Coûts de production (€/100 kgv) **485**

Rémunération du travail permise par le produit : **1,0 SMIC/UMO exploitant**

Produits (€/100 kgv) **435**

Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 2 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

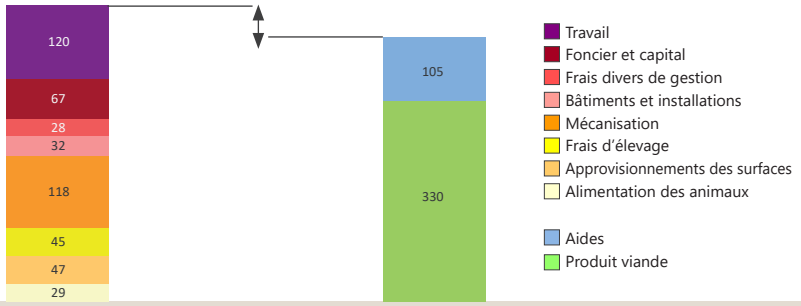

Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	**2 130**	**1 645**
(dont aides totales)	(495)	(385)
Charges opérationnelles	640	495
Marge brute	**1 490**	**1 150**
Charges de structure (hors amo. et FF)	745	575
Excédent Brut d'Exploitation	**745**	**575**
Résultat courant	290	225

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

• **La maîtrise de la reproduction**	
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 2 veaux)	± 4 580 €
• **Le niveau génétique du troupeau**	
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB)	± 5 395 €

De la maîtrise des charges telles que :

+/- 10 % du coût des concentrés	± 1 735 €
+/- 10 % de charges de mécanisation	± 2 210 €

De la conjoncture :

+/- 0,05 € /kg vif en prix de vente	± 2 025 €
+/- 2 % sur le prix des intrants	± 1 090 €

CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) : **498 000 €**
- 4 530 €/ha SAU
- 3 830 €/UGB

Dont :
- matériel : 18 %
- bâtiment : 18 %
- cheptel : 55 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 40 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 6,0 %
Dont ventes bovines	+ 9,1 %
Charges totales	+ 5,7 %
EBE	+ 6,6 %

En bref...

Les cours en hausse des broutards, des génisses et des vaches de boucherie permettent de compenser la hausse des charges. Toutefois, le contexte sanitaire lié à la MHE a légèrement perturbé les marchés des bovins maigres destinés à l'export, nécessitant la mise en place d'un protocole sanitaire spécifique. Au final, le revenu disponible progresse de 9%.

Fiche réalisée par :
L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013
Conception : Beta Pictoris
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Confédération Nationale de l'Élevage CNE

CAS TYPE

Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur engraisseur jeunes bovins et génisses de Lyon

CAS-TYPE 4B EN CONJONCTURE 2023

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO (+0,3 salarié)

SAU :
100 ha de SAU
90 ha de SFP (herbe/maïs)
10 ha de céréales

Troupeau :
80 vêlages
128 UGB techniques
380 kg de viande vive/UGB
1,42 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 212 €/ha
dont DPB : 110 €/ha
dont Paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide à l'UGB > 16 mois :
- 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2 (plafonné à 120 UGB)

Aides couplées (volet végétal) :
Aide légumineuse fourragère* : 150 €/ha
**Montant estimatif non définitif au moment de l'actualisation de ce document*

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement budgétaire : 5%

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 211 190 €		
Produit viande bovine	**156 100 €**	74%
Ventes	**159 500 €**	
38 Jeunes bovins de 390 kgc à 5,30 €/kgc	2 070 €	(49%)
22 Génisses de Lyon de 330 kgc à 5,55 €/kgc	1 830 €	(25%)
15 Vaches de boucherie de 430 kgc à 5,60 €/kgc	2 410 €	(23%)
1 Taureau de 650 kgc	2 860 €	(2%)
1 Animal «accidenté»	1 680 €	(1%)
Achats (1 taureau de 1 an)	**- 3 400 €**	
Produit cultures	**13 200 €**	(6%)
Céréales intra-consommées	13 200 €	
Cultures vendues	0 €	
Aides *(nettes de stabilisateur et discipline financière)*	**41 890 €**	(20%)
Aides découplées 100 droits à 212,05 €/ha	**21 205 €**	(51%)
Aides animales Plafonné à 120 UGB >16 mois (niveau 2)	**12 720 €**	(30%)
Autres aides	**7 965 €**	(19%)
ICHN (Zone Défavorisée Simple)	7 515 €	
Aide légumineuses (3 ha à 150 €/ha)	450 €	

CHARGES : 144 740 €		
Charges opérationnelles	**71 755 €**	50%
Troupeau (358 €/UGB)	**45 860 €**	64%
Concentré	27 925 €	(61%)
Frais élevage (dont paille)	10 420 €	(23%)
Frais vétérinaires	7 515 €	(16%)
Surface fourragère (216 €/ha SFP)	**19 445 €**	27%
Dont engrais	12 955 €	67%
Céréales (645 €/ha cultures)	**6 450 €**	9%
Dont engrais	4 225 €	66%
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	**72 985 €**	50%
Foncier	8 625 €	12%
Assurances	7 635 €	10%
Matériel	28 375 €	39%
Bâtiment	1 495 €	2%
Salaires et charges	8 555 €	12%
Charges sociales exploitant	9 880 €	14%
Divers	8 420 €	12%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION 31% (PB) **66 455 €**

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (45% EBE) **29 630 €**

Revenu disponible (autofinancements, prélèvements privés) **36 825 €**

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel) **35 260 €**
Frais financiers **5 645 €**

Résultat courant (12% PB) **25 555 €**

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE idele | CHAMBRES D'AGRICULTURE | inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(49 895 kgv pour 1,3 UMO soit 38 380 kgv/UMO BV)

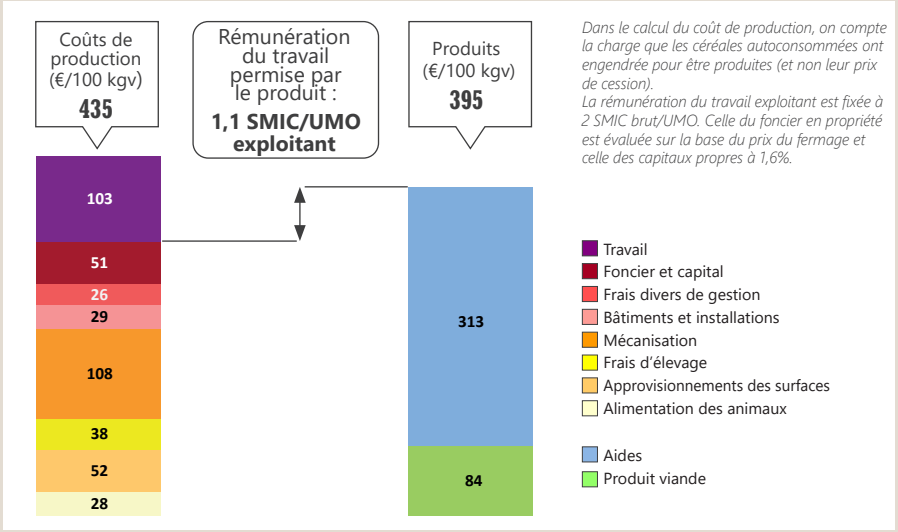

Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 2 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	**2 640**	**2 110**
(dont aides totales)	(525)	(420)
Charges opérationnelles	895	720
Marge brute	**1 745**	**1 395**
Charges de structure (hors amo. et FF)	910	730
Excédent Brut d'Exploitation	**830**	**665**
Résultat courant	320	255

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

• **La maîtrise de la reproduction**	
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 3 veaux)	± 5 850 €
• **Le niveau génétique du troupeau**	
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB)	± 6 305 €

De la maîtrise des charges telles que :

+/- 10 % du coût des concentrés	± 2 705 €
+/- 10 % de charges de mécanisation	± 2 840 €

De la conjoncture :

+/- 0,05 € /kg vif en prix de vente	± 2 495 €
+/- 2 % sur le prix des intrants	± 1 435 €

CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) : **606 000 €**
- 6 600 €/ha SAU
- 4 730 €/UGB

Dont :
- matériel : 19 %
- bâtiment : 17 %
- cheptel : 55 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 58 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 4,1 %
Dont ventes bovines	+ 5,5 %
Charges totales	+ 5,0 %
EBE	+ 2,2 %

En bref...

Les cours des animaux finis ont poursuivi la hausse enregistrée en 2022, ce qui a permis d'absorber la progression des coûts de production (+7%). Ce système, basé sur la valorisation des fourrages et des concentrés produits, conserve un niveau de revenu disponible équivalent à celui de l'année précédente.

Fiche réalisée par :
L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013
Conception : Beta Pictoris
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Confédération Nationale de l'Élevage CNE

CAS TYPE

Éléments clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
2 UMO

SAU :
180 ha de SAU
155 ha de SFP (herbe/maïs)
25 ha de céréales

Troupeau :
130 vêlages
221 UGB techniques
366 kg de viande vive/UGB
1,43 UGB techniques/ha SFP

SITUATION PAR RAPPORT AUX AIDES

Aides découplées :
Aide découplée : 215 €/ha
dont DPB : 110 €/ha
dont Paiement redistributif : 49,70 €/ha
dont Eco-régime niveau 2 : 63,72 €/ha

Aides couplées (volet animal) :
Montants unitaires de l'aide à l'UGB > 16 mois :
- 106 € pour les UGB > 16 mois niveau 2 (plafonné à 120 UGB)

Aides couplées (volet végétal) :
Aide légumineuse fourragère* : 150 €/ha
**Montant estimatif non définitif au moment de l'actualisation de ce document*

Aides 2nd pilier :
Réduction pour plafonnement budgétaire : 5%

bovins viande

Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Le système naisseur engraisseur en GAEC jeunes bovins et génisses de Lyon

CAS-TYPE 4E EN CONJONCTURE 2023

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2023

PRODUIT TOTAL : 360 815 €		
Produit viande bovine	**251 090 €**	70%
Ventes	**257 890 €**	
61 Jeunes bovins de 390 kgc à 5,30 €/kgc	2 070 €	(49%)
34 Génisses de Lyon de 330 kgc à 5,55 €/kgc	1 830 €	(24%)
26 Vaches de boucherie de 430 kgc à 5,60 €/kgc	2 410 €	(24%)
1 à 2 Taureau(x) de 650 kgc	2 860 €	(2%)
1 Animal «accidenté»	1 205 €	(1%)
Achats (2 taureaux de 1 an)	**- 6 800 €**	
Produit cultures	**33 000 €**	(9%)
Céréales intra-consommées	21 120 €	
Cultures vendues	11 880 €	
Aides *(nettes de stabilisateur et discipline financière)*	**76 725 €**	(21%)
Aides découplées 179 droits à 215,09 €/ha	**38 500 €**	(50%)
Aides animales 211 UGB >16 mois (niveau 2)	**22 365 €**	(29%)
Autres aides	**15 860 €**	(21%)
ICHN (Zone Défavorisée Simple)	15 035 €	
Aide légumineuses (5,5 ha à 150 €/ha)	825 €	

Trésorerie

Annuités (long, moyen terme) (40% EBE)	**50 370 €**

Revenu disponible (autofinancements, prélèvements privés)	**75 940 €**

CHARGES : 234 510 €		
Charges opérationnelles	**122 320 €**	52%
Troupeau (322 €/UGB)	**73 985 €**	60%
Concentré	43 210 €	(58%)
Frais élevage (dont paille)	18 700 €	(25%)
Frais vétérinaires	12 075 €	(16%)
Surface fourragère (211 €/ha SFP)	**32 655 €**	27%
Dont engrais	22 345 €	68%
Céréales (627 €/ha cultures)	**15 680 €**	13%
Dont engrais	10 125 €	65%
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	**112 190 €**	48%
Foncier	22 100 €	20%
Assurances	9 270 €	8%
Matériel	47 245 €	42%
Bâtiment	2 550 €	2%
Salaires et charges	0 €	0%
Charges sociales exploitant	18 215 €	16%
Divers	12 810 €	11%

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	35% (PB)	**126 305 €**

Résultat courant

Amortissement (bâtiment, matériel)	**54 200 €**
Frais financiers	**9 595 €**

Résultat courant (17% PB)	**62 510 €**

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE idele | CHAMBRES D'AGRICULTURE | inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES 2023

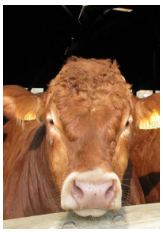

Rentabilité de l'atelier bovin viande

(80 435 kgv pour 1,9 UMO soit 41 675 kgv/UMO BV)

Coûts de production (€/100 kgv) **435**

Rémunération du travail permise par le produit : **1,4 SMIC/UMO exploitant**

Produits (€/100 kgv) **405**

Dans le calcul du coût de production, on compte la charge que les céréales autoconsommées ont engendrée pour être produites (et non leur prix de cession).
La rémunération du travail exploitant est fixée à 2 SMIC brut/UMO. Celle du foncier en propriété est évaluée sur la base du prix du fermage et celle des capitaux propres à 1,6%.

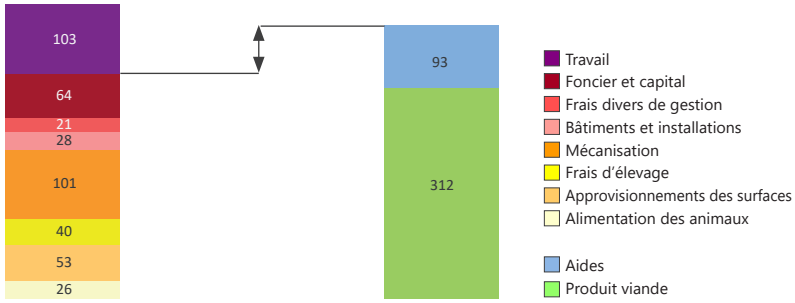

Quelques indicateurs économiques de l'exploitation

	€/VÊLAGE	€/ha SAU
Produit brut	**2 775**	**2 005**
(dont aides totales)	(590)	(425)
Charges opérationnelles	940	680
Marge brute	**1 835**	**1 325**
Charges de structure (hors amo. et FF)	865	625
Excédent Brut d'Exploitation	**970**	**700**
Résultat courant	480	345

Impact sur le revenu

Des performances techniques telles que :

• **La maîtrise de la reproduction**	
+/- 3 % de productivité numérique (+/- 4 veaux)	± 7 795 €
• **Le niveau génétique du troupeau**	
+/- 4 % de production de viande vive (soit +/- 10 kg/UGB)	± 10 165 €

De la maîtrise des charges telles que :

+/- 10 % du coût des concentrés	± 4 175 €
+/- 10 % de charges de mécanisation	± 4 725 €

De la conjoncture :

+/- 0,05 € /kg vif en prix de vente	± 4 020 €
+/- 2 % sur le prix des intrants	± 2 445 €

CAPITAL D'EXPLOITATION

Total (hors foncier) : **835 000 €**
- 4 640 €/ha SAU
- 3 780 €/UGB

Dont :
- matériel : 18 %
- bâtiment : 22 %
- cheptel : 54 %

Taux d'endettement (LMT/capital total) : 57 %

Le niveau retenu correspond à une exploitation où les investissements en matériel et bâtiments ont été réalisés en deux ou trois étapes sur les dix dernières années.

ÉVOLUTION DE 2022 À 2023

Produit brut	+ 3,2 %
Dont ventes bovines	+ 5,4 %
Charges totales	+ 4,7 %
EBE	+ 0,7 %

En bref...

Les cours des animaux finis ont poursuivi la hausse enregistrée en 2022, ce qui a permis d'absorber la progression des coûts de production (+7%). Ce système, basé sur la valorisation des fourrages et des concentrés produits, conserve un niveau de revenu disponible équivalent à celui de l'année précédente.

Fiche réalisée par :
L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin
Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013
Conception : Beta Pictoris
Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Idele

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.
Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité
Confédération Nationale de l'Élevage CNE

l'expertise au service du conseil | collection **Références**

inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Tableau récapitulatif des 7 cas types

CONJONCTURE 2023

ASPECTS ÉCONOMIQUES

	INDICATEURS / UNITÉ DE SURFACE (€/ha SAU)						INDICATEURS / UNITÉ DE TROUPEAU (€/ha UGB)							INDICATEURS GLOBAUX		
	PRODUIT BRUT		CHARGES OPÉRATIONNELLES	CHARGES DE STRUCTURE (HORS AMO. ET FF)	EBE	RÉSULTAT COURANT	PRODUIT BOVIN (1)		CHARGES OPÉRATIONNELLES (2)		MARGES			PRIX MOYEN	EBE	REVENU DISPONIBLE
SYSTÈMES	Total	Dont aides (dont DPU)					Total	Dont aides animales	Troupeau	SFP	Marge brute (1)-(2)	Marge nette (3)	Autres aides (4)	€/kg vif produit	€ (% produit brut)	€ (% produit brut)
1.a Le système veaux de lait sous la mère	1 795	480 (230)	545	605	645	160	1 400	140	375	125	900	-210	345	4,73 €	43 340 (36%)	18 965 (16%)
2.a Le système naisseur	1 495	380 (200)	475	540	480	155	1 115	100	300	120	695	-130	260	3,30 €	53 255 (32%)	28 725 (17%)
2.b Le système naisseur Plateau de Millevaches	1 075	380 (190)	355	375	345	125	960	90	215	225	520	-220	375	3,29 €	43 355 (32%)	25 650 (19%)
2.c Le système naisseur avec vente de reproducteurs	1 895	390 (200)	590	485	820	465	1 350	95	415	70	865	125	250	4,09 €	82 140 (43%)	61 030 (32%)
3. a Le système naisseur avec génisses de boucherie	1 645	385 (200)	495	575	575	225	1 120	95	275	120	725	-60	230	3,29 €	63 300 (35%)	37 730 (21%)
4.b Le système naisseur engraisseur classique	2 110	420 (210)	720	730	660	255	1 320	100	360	150	810	-80	230	3,13 €	66 455 (31%)	36 825 (17%)
4.e Le système naisseur engraisseur en GAEC	2 005	425 (215)	680	625	700	345	1 235	100	335	150	750	-40	245	3,12 €	126 305 (35%)	75 940 (21%)

(1) produit bovin = produit viande bovine + aides animales / (2) charges opérationnelles = charges de troupeau + charges SFP / (3) Marge nette = marge brute - charges de structure totales / (4) = aides totales - aides animales

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele · CHAMBRES D'AGRICULTURE · inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Élevages bovins viande
Bassin Limousin

Tableau récapitulatif des 7 cas types

ASPECTS TECHNIQUES

SYSTÈMES	MAIN-D'ŒUVRE	TROUPEAU					SURFACE (ha)					CHARGEMENT	
	UMO (DONT SALARIÉE)	VÊLAGES	UGB TECHNIQUE	PRODUC-TION VIANDE VIVE	BESOINS ALIMENTAIRES		SAU	HERBE	MAÏS ENS.	CÉRÉALE AUTOCONS.	CULTURES DE VENTE	TECHNIQUE UGB/ha SFP	PÂTURAGE UGB pât./ha d'herbe
					CONCEN-TRÉS KG/UGB (DONT % PRODUIT)	STOCKS FOUR-RAGES TMS/UGB							
1.a Le système veaux de lait sous la mère	1	60	66	270	440 (78%)	2,4	67	63	0	5	0	1,06	1,05
2.a Le système naisseur	1,2 (0,2)	90	118	310	430 (45%)	2,2	110	105	0	5	0	1,10	1,10
2.b Le système naisseur Plateau de Millevaches	1	76	101	260	260 (0%)	2,5	125	125	0	0	0	0,80	0,82
2.c Le système naisseur avec vente de reproducteurs	1,5	75	114	310	565 (51%)	1,7	100	93	0	7	0	1,22	1,11
3. a Le système naisseur avec génisses de boucherie	1,2 (0,2)	85	130	315	370 (52%)	2,3	110	105	0	5	0	1,25	1,20
4.b Le système naisseur engraisseur classique	1,3 (0,3)	80	128	390	670 (70%)	2,6	100	85	5	10	0	1,42	1,20
4.e Le système naisseur engraisseur en GAEC	2	130	221	365	600 (73%)	2,5	180	148	7	16	9	1,43	1,18

Fiche réalisée par : L'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin - Contact : Stéphane Passerieux (Idele) - stephane.passerieux@idele.fr
Document édité par l'Institut de l'Élevage 149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr - Mai 2024 - Réf. : 00 24 301 013
Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité
Confédération Nationale de l'Élevage CNE

l'expertise au service du conseil | collection **Références**

inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Vivre de la viande bovine en Limousin

RÉSULTATS DES SYSTÈMES BOVINS LIMOUSINS CONJONCTURE 2023

Document rédigé par : l'équipe Réseau d'élevage Bovin Limousin, composée des chambres d'agriculture de : Charente, Vienne, Corrèze, Creuse et Dordogne, et coordonnée par l'Institut de l'Élevage.

Stéphane Passerieux
IDELE - Institut de l'Élevage
stephane.passerieux@idele.fr

Natacha Lagoutte
Chambre d'agriculture de la Creuse
natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr

Laurie Mourichou
Chambre d'agriculture de la Charente
laurie.mourichou@charente.chambagri.fr

Elodie Peyrat
Chambre d'agriculture de la Dordogne
elodie.peyrat@dordogne.chambagri.fr

Christophe Capy
Chambre d'agriculture de la Corrèze
christophe.capy@correze.chambagri.fr

Solène Durant
Chambre d'agriculture de la Vienne
solene.durant@vienne.chambagri.fr

Avec la contribution de Bertrand Dumas, Chambre Régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine.

Mai 2024 - Référence idele : 00 24 301 013

Mise en page : Katia Brulat, **Relecture :** Marie-Josée Javerliac (IDELE - Institut de l'Élevage).
Crédit photo de couverture : Corinne Maigret (IDELE - Institut de l'Élevage)

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele | CHAMBRES D'AGRICULTURE | inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR | MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Confédération Nationale de l'Elevage CNE

Ce document a été réalisé grâce au financement du FEADER et de la région Nouvelle-Aquitaine

Région Nouvelle-Aquitaine | l'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine